

SPHM1PM

2013 - 2014

Année d'études préparatoire au master en sciences politiques, orientation générale (horaire décalé) et au master en administration publique (horaire décalé)

A Mons - 60 crédits - 1 année - Horaire décalé - En français
 Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**
 Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**
 Activités sur d'autres sites : **NON**
 Domaine d'études principal : **Sciences politiques et sociales**
 Organisé par: **Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)**
 Code du programme: **sphm1pm**

Table des matières

Introduction	2
Conditions d'admission	3
Informations diverses	4
- Compétences et acquis au terme de la formation	4
- Pédagogie	4
- Evaluation au cours de la formation	4
- Formations ultérieures accessibles	4
Gestion et contacts	4
Programme détaillé	6
- Programme par matière	6

SPHM1PM - Introduction

Erreur de transformation xhtml vers fo pour '2013-sphm1pm' erreur=org.xml.sax.SAXParseException; lineNumber: 296; columnNumber: 214; Le contenu des éléments doit inclure un balisage ou des caractères au format correct.

SPHM1PM - Conditions d'admission

Décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Conditions générales

Accès à l'année préparatoire sur base d'une "passerelle" :

- Accès à l'année préparatoire pour les titulaires de diplômes de l'[enseignement supérieur non universitaire de type court](#)
- Accès à l'année préparatoire pour les titulaires de diplômes de l'[enseignement supérieur non universitaire de type long](#)

A l'issue de la procédure d'admission pour les masters, l'étudiant peut être amené à suivre des enseignements complémentaires qui représentent au maximum 60 crédits supplémentaires. Lorsque ces enseignements complémentaires dépassent 15 crédits, cette formation constitue une année d'études préparatoire.

- **Accès à l'année préparatoire sur base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience personnelle ou professionnelle :**

L'article 53 du décret du 30 mars 2004 précise que: "*par dérogation à l'article 51, sans préjudice de l'article 60, et en vertu d'une décision des autorités académiques, en vue de l'accès à des études de deuxième cycle, le jury de ces études peut valoriser les savoirs et compétences d'étudiants acquis par leur expérience personnelle ou professionnelle.*

Cette expérience utile doit correspondre à au moins cinq années d'activités, compte non tenu des années d'études supérieures qui n'ont pas été réussies. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités académiques, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

- **Accès à l'année préparatoire sur base d'une valorisation de 180 crédits ECTS par le Jury d'admission (admission personnalisée sur dossier)** pour les porteurs d'un grade académique d'une université belge ou d'un titre ou grade étranger (qui ne donne pas accès à cette année d'études sur base des conditions générales reprises ci-dessus).

Conditions spécifiques d'admission

Les conditions d'accès aux études de deuxième cycle universitaire pour les diplômés de l'enseignement supérieur sont fixées par arrêté du Gouvernement de la Communauté française. Ce décret envisage trois types de passerelles. Les passerelles de catégorie I concernent les diplômés de l'enseignement supérieur de type court ; les passerelles de catégorie II et III concernent respectivement les porteurs d'un diplôme de bachelier et de master de l'enseignement supérieur de type long hors université.

> Plus d'informations relatives aux [passerelles](#)

Catégories

Les passerelles de catégorie I garantissent aux porteurs de certains grades de bachelier de l'enseignement supérieur de type court l'accès aux études de master à l'université moyennant la réussite d'une année d'études préparatoires comprenant au maximum 60 crédits.

Les passerelles de catégorie II garantissent aux porteurs de certains grades de bachelier de l'enseignement supérieur de type long l'accès au master moyennant des enseignements complémentaires qui représentent au maximum 60 crédits. Dans le cas où ces enseignements complémentaires représentent moins de 15 crédits, ceux-ci sont intégrés au programme de master. Dans le cas où plus de 15 crédits sont imposés, ces crédits font l'objet d'une année d'études préparatoires.

Enfin, les passerelles de catégorie III garantissent aux porteurs de certains grades de master de l'enseignement supérieur de type long l'accès au master moyennant des enseignements complémentaires qui représentent au maximum 15 crédits, intégrés au programme de master.

Outre les modalités d'admission, la liste des diplômés de l'enseignement supérieur ayant accès aux masters universitaires est également fixée par arrêté. La liste des grades de l'enseignement supérieur de type court repris dans les passerelles de catégorie I est présentée ci-dessous. La liste des grades de l'enseignement supérieur de type long de catégories II et III est disponible sur demande.

Accès au master en sciences politiques et en administration publique (catégorie I)

Les diplômés suivant ont accès au master en sciences politiques et au master en administration publique moyennant la réussite de l'année d'études préparatoire:

- Assistant social
- Conseiller social
- Bachelier en droit
- Bachelier en communication
- Bachelier en sciences administrative et gestion publique

Après réussite de l'année d'études préparatoires, l'étudiant a accès soit:

- au master [120] en sciences politiques, orientation relations internationales en 2 années;
- au master [120] en sciences politiques, orientation générales en 2 années;
- au master [60] en sciences politiques en 1 an;
- au master [120] en administration publique.

SPHM1PM - Informations diverses

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

L'objectif de cette année d'études préparatoire au master en sciences politiques et au master en administration publique (horaire décalé) est de compléter la formation initiale de l'étudiant et d'**acquérir les savoirs de base** qui lui permettront d'entamer ses études de master en sciences de gestion en horaire décalé, tout en disposant des pré-requis nécessaires à sa réussite.

En termes d'acquisition de compétences, l'année d'études préparatoire a pour objectifs de **développer sa capacité à élaborer une réflexion interdisciplinaire**, de l'amener à développer une **analyse critique**, de l'initier à un **travail autonome** et personnel, de développer ses **compétences communicationnelles** et de poser les premiers jalons dans une démarche de **recherche scientifique**.

Ce complément poursuit donc principalement deux objectifs :

- assurer ou renforcer la formation à la démarche scientifique, aux aspects concrets du travail universitaire (recherche et critique de sources, exercice de l'analyse et du travail de synthèse, travail en groupe à tâches, rédaction de rapports) et aux instruments nécessaires pour les études en Master ;
- assurer ou consolider la formation dans les disciplines de base pertinentes pour les Masters concernés.

Cette année d'études préparatoires en horaire décalé peut parfois être modulée en fonction du parcours antérieur de l'étudiant, qui permet l'obtention de dispenses dans certaines matières. Les étudiants susceptibles de pouvoir bénéficier d'une telle modulation en seront informés par la commission d'admission.

PÉDAGOGIE

Cette année d'études préparatoire en horaire décalé est spécifiquement conçue pour des personnes qui travaillent, alterne exposés théoriques et études de cas afin de permettre la compréhension concrète des problématiques de gestion.

Le programme attire un public de formation et d'horizons professionnels très variés. Les **confrontations de pratiques** et de point de vue divers, tant entre étudiants et professeurs, qu'entre étudiants entre eux, offrent un enrichissement de la perspective des étudiants sur les différents domaines de la gestion.

Les étudiants sont invités, dans différents **travaux individuels ou de groupe**, à porter un regard réflexif sur leur pratique professionnelle ou à étudier et résoudre des problèmes de gestion en lien avec leur domaine professionnel.

Ce programme bénéficie d'un corps professoral principalement composé de praticiens expérimentés et privilégie donc une approche pédagogique basée sur les études de cas, les séminaires et les travaux pratiques.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Des **examens écrits et oraux** visent à contrôler le niveau d'acquisition et de maîtrise des concepts, théories, données de base et savoir-faire dans les différentes disciplines concernées.

Certaines activités pédagogiques peuvent également faire l'objet d'une **évaluation continue**.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Cette année d'études préparatoire au master en sciences politiques et au master en administration publique (horaire décalé) donne accès:

- au Master [60] en sciences politiques, orientation générale (horaire décalé);
- au Master [120] en sciences politiques, orientation générale, à finalité spécialisée (horaire décalé);
- au Master [120] en administration publique, orientation générale, à finalité spécialisée (horaire décalé).

SPHM1PM - Gestion et contacts

Gestion du programme

Entite de la structure CCBM

Sigle	CCBM
Dénomination	Com. conjointe des progr. de bachelier en sc.politiques, en sc. humaines et sociales, en information et communication (UCL-Mons)
Adresse	Chaussée de Binche, 151 bte M1.01.01 7000 Mons Tél 065 323362 - Fax 065 323500
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Faculté	Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)
Commission de programme	Com. conjointe des progr. de bachelier en sc.politiques, en sc. humaines et sociales, en information et communication (UCL-Mons) (CCBM)

Responsable académique du programme : [Pierre Vercauteren](#)

Jury

Président de jury : **Nathalie Schiffino**

Secrétaire de jury : **Pierre Vercauteren**

Personnes de contact

Conseillère aux études HD Mons : **Corinne Ranocha**

SPHM1PM - Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

o *Tronc commun*

○ MAPHD1301	Administration publique	Alain Schoon	30h	5 Crédits	
○ MDRHD1302	Droit administratif	Jean Bourtembourg	30h	5 Crédits	
○ MDRHD1304	Fondements du droit public	Jean le Hardy de Beaulieu	30h	5 Crédits	
○ MECHD1306	Economie publique	Fernando Ruiz	30h	5 Crédits	
○ MMTHD1321	Méthodes de recherche en sciences sociales	Frédéric Moens	45h	7 Crédits	
○ MMTHD1323	Projet et accompagnement pédagogiques	André Boussard	7.5h+7.5h	5 Crédits	
○ MSHHD1328	Sociologie	Jean-Emile Charlier, Sebastiano D'Angelo (supplée Jean-Emile Charlier)	30h	5 Crédits	
○ MSHHD1329	Sociologie des organisations	Philippe Scieur	30h	5 Crédits	
○ MSPHD1331	Philosophie politique	Serge Deruette	30h	5 Crédits	
○ MSPHD1332	Sciences politiques	Pierre Vercauteren	30h	5 Crédits	
○ MSPHD2133	Géographie politique	Fabienne Leloup	30h	5 Crédits	

